

Diabète de type 1 : la greffe d'îlots pancréatiques en attente de remboursement

(Medscape - Vincent Richeux) La greffe d'îlots pancréatiques a été validée en 2020 par la Haute autorité de santé (HAS) dans le traitement du diabète de type 1, notamment chez les patients présentant de grandes variations glycémiques difficiles à contrôler. En attendant les décisions sur le remboursement de l'acte, le système de soins s'organise au niveau national pour rendre cette thérapie accessible.

Jusqu'à présent réalisée dans le cadre d'un protocole clinique, la greffe d'îlots concerne près de 200 patients par an en France. Une fois le remboursement de l'acte fixé, « *l'ouverture de cette greffe en soins courants va largement augmenter le nombre de...* [Lire la suite]